

POLITIQUE DES LANGUES REUNION du 21 avril 2008

Etaient présents :

ULP : Mireille Marchal, Nicole Poteaux, Jacques Prim,

UMB : Anne Delhaye, Nathalie Hillenweck, Jacqueline Igersheim, Annie Petermann, Irini Tsamadou-Jacoberger, Yves Labbé, Geoffrey Sockett, Brian Wallis,

URS : Claude Freymann

Jean-Pierre Zerling (CFL).

Il a été convenu de discuter dans cette réunion de l'organisation de l'enseignement de 3 langues (anglais, allemand, espagnol) dans les UE obligatoires. Au moins 1 UE de langues par semestre en licence de L1 à L6.

Les documents faisant l'état des lieux à l'ULP et à l'URS ont été commentés et des questions ont été posées aux deux universités. Le document de travail de Anne Delhaye sur une organisation possible de l'enseignement de ces 3 langues dans les UFR de l'UMB a été discuté, de même que l'action pilote des RI pour les étudiants étrangers. Annie Petermann fait état d'une collaboration de Spiral avec le département des langues slaves

Les constats :

Les étudiants doivent sortir de licence avec des compétences de niveau B2 dans une langue, compétence attestée par une certification en l'occurrence CLES 2 – décision votée par les trois universités dans un CEVU commun.

L'allemand serait proposé par chacune des trois universités dans le cadre de l'UDS puisque cette langue est incontournable pour notre région.

Les lycéens devraient avoir un niveau B2 en sortant du lycée dans leur première langue, or ce n'est pas le cas.

Les étudiants étrangers devraient avoir un niveau correct en français puisqu'en France c'est la langue de travail, mais là aussi, ce n'est pas toujours le cas.

Les points de convergence :

Le projet d'organisation des langues dans les UFR de l'UMB propose des modalités qui ont des points communs avec celles de l'ULP et du CRAL (UMB) : travail en centre de ressources encadré par des enseignants. Par contre, la position des enseignants de l'URS diverge : ils tiennent à un enseignement classique des langues mais si le nombre d'enseignants est important, les moyens matériels sont faibles : manque de salles, un seul centre de ressources à l'IEP.

A l'issue de la réunion, des questions se posent qu'il faudra arbitrer :

- ▶ **Met-on sur le même pied l'espagnol avec l'anglais et l'allemand ?** Cette langue n'est pas proposée à l'ULP dans le cadre de la langue obligatoire. A l'URS, un enseignant en espagnol enseigne depuis qu'à SPIRAL l'enseignement de l'espagnol n'est plus proposé. **Décision politique à prendre**
- ▶ La place du FLE : **doit-on considérer le FLE comme une langue telle que les 3 autres langues ou doit-on la traiter à part ?** Actuellement, les étrangers peuvent prendre le FLE au titre de l'UE obligatoire à l'URS et à l'UMB. A l'ULP, certains étudiants étrangers le peuvent en première année mais à titre dérogatoire et les enseignants les découragent. La discussion a été vive sur ce point. **La position de traiter à part le FLE serait dominante parmi les présents.**
- ▶ **Les autres langues faisant l'objet d'une certification B2 peuvent-elle être proposées au titre de l'UE obligatoire ?** Il est certain qu'au fil des années, la certification CLES se fera dans un nombre plus important de langues. C'est aussi la plus value de l'UDS avec un grand nombre de langues enseignés et à ce titre l'UFR des langues doit jouer tout son rôle. Intervention fréquente et vive de Madame Jacoberge à propos de la proposition de mettre en UE1 que 3 langues, dont la dénomination « grandes langues » ne lui convient pas ⇔ souhaite intégrer TOUTES les langues=> difficulté : moyens pour mener à B2 les étudiants dans toutes les langues proposées à l'UMB et la certification CLES dans ces langues n'existent pas partout. Peuvent-ils prendre une autre langue seulement s'ils ont la certification B2 dans une des 3 langues (anglais, allemand, espagnol) ? **Décision laissée à chaque UFR ?**

Difficultés :

- ▶ les étudiants peuvent prendre une langue qu'ils maîtrisent complètement (langue des parents).

En tout état de cause, il n'est pas question de mener une politique uniforme des langues pour toutes les UFR mais de construire une offre de formation de langues aux non-spécialistes respectueuse des différentes disciplines. Il s'agit de permettre à tous les acteurs de se connaître, de connaître leurs pratiques respectives et d'évoluer afin de bâtir dans les 4 ans du quadriennal une offre de formation de qualité des langues aux non spécialistes.

On pourrait envisager des visites dans les centres de ressources existants afin de mieux connaître les différentes pratiques, les enseignements offerts et de découvrir les différentes approches méthodologiques.

La prochaine réunion : mardi 20 mai à 13h30 (salle à confirmer)

Sujet : langues modimes

Commentaires des documents de l'UFR des langues et de spiral